



Le 02 mai 2024

PROTOCOLE 2023-2027

L'UNSA AVIATION CIVILE NE SIGNERA PAS !

Les négociations protocolaires se sont achevées mardi 30 avril et une version définitive du protocole 2023-2027 est soumise à la signature des organisations syndicales du 7 au 13 mai.

UN PROTOCOLE INACCEPTABLE

L'UNSA Aviation Civile a mené la négociation jusqu'à son terme, avec l'objectif constant de parvenir à une signature tout en défendant au mieux l'ensemble des agents de la DGAC et en cherchant à préserver l'unité et la cohérence de celle-ci. Mais l'administration a fait un tout autre choix, celui de bouleverser les équilibres de manière insoutenable en réformant tous azimuts et en multipliant les injustices dans son projet protocolaire. L'UNSA Aviation Civile n'a eu de cesse de vouloir corriger ce que nous considérons comme des erreurs

qui auront des conséquences très lourdes, mais notre administration n'en a eu cure. La DGAC a très explicitement assumé ses choix ainsi que le fait de se passer de l'UNSA Aviation Civile et de l'ensemble de ses composantes dans la conclusion de cet accord. La DGAC écarte donc ainsi le deuxième syndicat représentatif des ICNA, le premier syndicat représentatif des IESSA, le premier syndicat représentatif des TSEEAC et le seul syndicat dédié aux personnels administratifs !

L'UNSA AVIATION CIVILE PREMIER SYNDICAT D'OPPOSITION

Au regard des bouleversements profonds et catastrophiques, aussi bien statutaires qu'organisationnels, portés par ce protocole, l'UNSA Aviation Civile ne peut en aucun cas, en tant que syndicat responsable, cautionner et encore moins être complice d'une telle dégradation de notre DGAC. Les signataires devront eux prendre leurs responsabilités face au désastre annoncé.

Les différentes composantes de l'UNSA Aviation Civile communiqueront chacune plus en détail très prochainement.

L'UNSA AVIATION CIVILE NE SIGNERA PAS LE PROTOCOLE ET S'INSCRIRA DANS LE COMBAT DE TOUTE MESURE QUE NOUS CONSIDÉRONS COMME DÉFAVORABLE AUX AGENTS

RETROUVEZ TOUS NOS COMMUNIQUÉS SUR
<https://unsa.aero>

